

directement, mais par la filière légale des électeurs et des chambres, quelquefois par le concours même du gouvernement. L'opinion ne subit pas tout ce qu'on lui propose ; elle choisit. A-t-elle donc adopté toutes les violences que les partis irrités et armés de la presse ont voulu lui imposer depuis quelques années. La preuve du contraire, c'est la sagesse prudente, et je dirai même un peu tremblante et méticuleuse, que le corps électoral a montré dans ses choix pendant ces mêmes années. Bien plus, l'irritation même que la presse hostile a causée, qui redouble tous les jours et va même aujourd'hui jusqu'à suspecter le droit, à cause de l'abus, cette irritation, dis-je, montre évidemment que la presse injuste et violente a manqué son effet et qu'elle en a produit un contraire.

Si la presse ne peut pas même renverser un ministère directement et autrement que par la lente modification de l'opinion, et l'infiltration de cette puissance d'opinion dans les pouvoirs légaux, à plus forte raison de la forme du gouvernement et de l'organisation constitutionnelle des pouvoirs. C'est avoir une bien faible idée de la puissance d'un gouvernement, que de s'imaginer qu'il dépend de quelques criailleries ! Un gouvernement contient la société par tant de forces, tant de liens, tant d'intérêts qu'il résiste par sa seule masse. Je ne parle pas seulement d'un gouvernement rationnel et national, comme le nôtre. J'applique ceci à un gouvernement quelconque, même impopulaire dans sa source ou dans ses actes. Eh ! bien, je dis que son renversement est un fait des plus difficiles, et qui, s'il a lieu par une révolution intérieure, suppose un tel concours de volontés et une énergie si ardente, qu'il est absurde d'en voir la cause dans une ligue de journalistes. Et dans le fait, la presse n'a jamais figuré dans ces